

**COMITÉ CONSULTATIF
DE LA LÉGISLATION
ET DE LA RÉGLEMENTATION
FINANCIÈRES**

AVIS N° 2021-72

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le code monétaire et financier, notamment son article L. 614-2 ;

Vu le projet de décret portant diverses dispositions relatives aux organismes d'assurance ;

En ayant délibéré lors de sa séance du 12 octobre 2021,

Émet un avis favorable sur le projet de décret susvisé sous réserve de remplacer au 2° de l'article 5 la date du 1^{er} juillet 2022 par celle du 1^{er} août 2022.

Fait le 12 octobre 2021.

Pour le Comité consultatif
de la législation et de la réglementation
financières

Le Président,



Pierre CHABROL